

Interpellation

Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA) dans la halle CFF de Lausanne: le Conseil d'Etat entend-il assumer son rôle de locomotive?

Les différentes visites de la halle des locomotives CFF située à proximité de la Gare de Lausanne, ont suscité un très vif intérêt des visiteurs voire de l'enthousiasme.

Le site, idéalement situé au centre-ville et à proximité immédiate d'importantes structures de transport public (gare, m2, bus, etc) est un des atouts majeurs du projet sous l'angle du développement durable.

Il est apparu toutefois que si le site était confirmé, le développement du projet puis sa construction auront une chronologie identique à d'autres travaux développés par les CFF et la Confédération en gare de Lausanne: agrandissement des quais (environ 250 mètres) création de la 4^{ème} voie, aménagement de passages sous-voies et piétonniers, etc. Une coordination s'impose dès lors, non seulement pour des questions pratiques ou techniques mais également financières dans la mesure où de très importants investissements seront consentis par les CFF et la Confédération (on parle d'une enveloppe budgétaire de l'ordre de fr. 650'000'000.-- au total).

L'on souhaite dès lors poser au Conseil d'Etat les questions suivantes:

1. Le Conseil d'Etat a-t-il déjà une idée de la chronologie de son projet et des différentes étapes permettant la réalisation du MCBA à l'ancienne gare CFF des locomotives à Lausanne?
2. Quelle synergie et quelle collaboration entend développer le Conseil d'Etat avec la Confédération et les CFF pour que les travaux puissent être entrepris simultanément au réaménagement des infrastructures de la gare à Lausanne?
3. Existe-il des synergies financières possibles entre les travaux entrepris par les CFF et la réalisation du Musée cantonal des Beaux-Arts? Ces synergies ont-elles déjà été ciblées et seront-elles influencées par le calendrier de réalisation des deux différents projets?

4. Quelles seront les modalités de mise à disposition des locaux et des terrains (droit de superficie, achat, droit de jouissance ou autres) et quel peut être l'impact financier
5. Enfin, quelles sont les mesures concrètes qu'entend entreprendre le Conseil d'Etat pour garantir une concertation et une collaboration efficaces avec les CFF en vue de garantir l'intégration du projet tant du point de vue technique que financier avec les travaux qui seront entrepris en gare de Lausanne?

Lausanne, le 23 mars 2010

M.-O. BUFFAT - Rad
 M. 1/1/10

Ont signé les Député(e)s suivant(e)s:

Ps. souhaite développer UBS

Nom, Prénom

Signature

SIAURI ALESSANDRA

Siauri

Calpini Christa

Calpini

FIORA MARTINE

Fiora

Chevally Chloé

Chevally

DESMEULES Michel

Desmeules

HURRI Béronique

Hurri

ANFERMET Jacques

Anfermet

Sonnay Eric

Sonnay

Balvo Ludovic

Balvo

Arbilly Philippe

Arbilly

CAEHIN J-François

Caehin